Aix, chef-lieu académique

Dans une lettre du 12 juin 1809 , le Grand-Maître de l'Université impériale rappelle au préfet des Bouches-du-Rhône que « l'article 23 du décret du 17 septembre 1808 met à la charge des villes l'entretien et la réparation des batimens des lycées, collèges, etc. et prescrit aux communes de porter à leur budget la somme nécessaire à cette dépense... ».

Les bâtiments alloués à l'Université par la ville doivent aussi bien permettre les enseignements qu'accueillir les locaux de service de l'académie et le logement personnel du recteur.

Ce n'est que dans la deuxième moitié des années 60 et la première moitié des années 70 que le ministère de l'Education nationale interviendra dans la construction du rectorat et des inspections académiques.

1

Les locaux de l'ancienne université d'Aix *(occupée de nos jours par l'Institut d'études politiques – IEP)* ont été attribués par délibération du conseil municipal aux facultés de droit et de théologie, ainsi qu'au conseil académique.

Même si elle s'est évertuée à obtenir qu'Aix soit retenue comme chef-lieu académique, la municipalité semble avoir mal pris la mesure des besoins : la place manque pour loger le recteur d'Eymar, qui va habiter 12 rue Villeverte ❶ – l'abbé Larrouy et l'abbé Mourre se succéderont au 28 rue des 4 Dauphins ❷, le recteur Desmichels logera rue Longue Saint-Jean, le recteur De Fougères au 2 rue des 4 Dauphins, l'actuel musée Arbaud ❸.

Sources : Archives départementales d'Aix, 1T1091 – Archives municipales, D1 art. 5

Délibérations du conseil municipal d'Aix en date du 20 décembre 1808 – argumentaire pour obtenir qu'Aix soit le chef-lieu académique

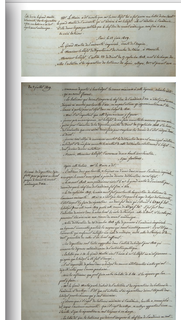

Délibérations du conseil municipal d'Aix en date du 2 juillet 1809 – réponse au Grand-Maître sur les locaux affectés à l'Université

2

La faculté des lettres ouvre en septembre 1846. Elle occupe l'hôtel Maynier d'Oppède *(occupée de nos jours par l'Institut d'études françaises pour étudiants étrangers – IEFEE)*, **acheté par la Ville pour y installer cette faculté et « le conseil académique ».**

Dans sa lettre du 3 avril 1851 au ministre de l'Instruction publique sur les locaux affectés à l'Université ❶, le recteur Roustan écrit : *« L'administration académique se trouve dans le bâtiment où se trouve également la faculté de lettres. Il est propriété de la ville. Aux étages supérieurs, une partie est consacrée à la bibliothèque municipale et il est projeté d'y placer un cabinet d'histoire naturelle. Le local est cédé par la ville d'Aix au département pour l'académie des Bouches-du-Rhône. Une partie du bâtiment est occupée par l'ancienne école normale secondaire. Le recteur a son logement personnel dans ce bâtiment. »*

La faculté des lettres a failli ouvrir un an plus tôt, le 1er novembre 1945, mais le conseil municipal n'a pu répondre favorablement à la demande du Grand-Maître, pour des raisons financières ❷.

Sources : Archives départementales d'Aix, 1T1091 – Archives municipales, D1 art. 5 et D1 art.15

❷ *Délibérations du conseil municipal d'Aix en date du 12 août 1845*

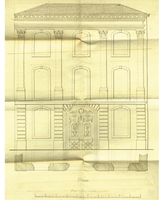

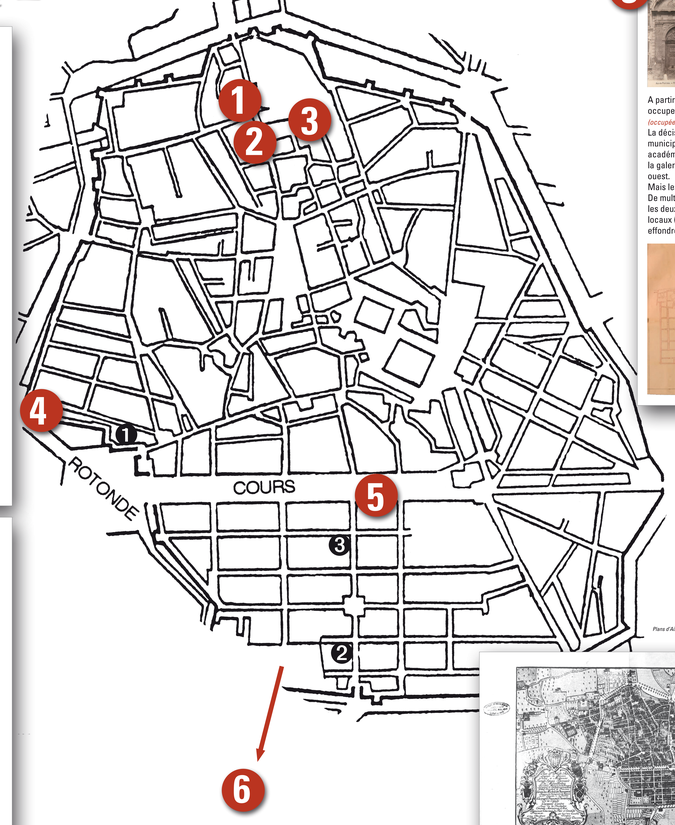

3

A partir de décembre 1909, l'académie occupe **l'ancien palais archiépiscopal** *(occupée de nos jours par le musée des Tapisseries)*. La décision a été prise lors du conseil municipal du 10 juin 1909. Les bureaux académiques sont installés au 2e étage de la galerie nord et le recteur dans la galerie ouest.
Mais les bâtiments sont en mauvais état. De multiples travaux seront réalisés entre les deux guerres, à cause de l'état des locaux (chute de parties du plafond et effondrement d'une partie du plancher en 1930, réparation des toitures, explosion de la chaudière), mais aussi pour améliorer le confort (raccordement à l'égout, installation d'un chauffage central – projet abandonné en 1924 pour raison budgétaire, repris en 1928 et réalisé en 1933).
En 1939, le conseil municipal décide de remettre les locaux en état. Cette décision, approuvée le 8 juillet 1941 (adjudication des travaux le 3 octobre 1941), ne sera pas mise en œuvre par manque d'argent du fait de la guerre).

Sources : Archives départementales, 4N202-204 – Archives municipales, R4-34

Plan accompagnant un devis pour l'installation du chauffage central
Archives départementales, 4N202

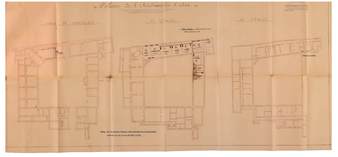

4

Comme le palais archiépiscopal menace ruines, le conseil municipal décide d'installer le rectorat à **l'hôtel de Cabre**, également évoqué sous le vocable «immeuble Spoerry», **42 rue Victor Leydet** *(de nos jours, le bâtiment est retourné à un usage privé)*.
Le procès-verbal du conseil d'adjoints du 22 septembre 1943 signale que M. Spoerry a accepté le loyer de 45 000 Fr offert par la Municipalité pour la location des locaux ❶.
Mais la mise à disposition complète des pièces du bâtiment ne va pas se faire rapidement. En effet, le deuxième étage était occupé par deux colonels, les colonels Carrias et Châteauvieux, qui obtiennent un dédommagement pour leur « expulsion ». Mais le colonel Châteauvieux va négocier de pouvoir entreposer son mobilier le temps de pouvoir trouver un logement à Paris et de déménager. Cette situation va durer de 1943 à 1946.

Il est en parallèle toujours envisagé (échanges de courriers entre 1945 et 1947) de remettre en état les locaux de l'ancien archevêché pour y loger le rectorat et créer une vaste zone universitaire piétonne entre l'ancienne université, la faculté de lettres et l'ancien archevêché. C'est le projet Formigé.

Dans le même temps, le 6 octobre 1945, un entrefilet dans le journal *La France* parle d'un transfert du rectorat à Marseille, au Palais du Pharo, ce qui met en émoi, la mairie, les commerçants, l'académie des sciences, de l'agriculture, des arts et des belles-lettres d'Aix, qui vont adresser télégrammes et courriers au ministère et à toute autre personnalité d'influence à Paris pour empêcher ce transfert. Le recteur de l'époque, Emile Gau, n'y est d'ailleurs pas hostile, mais il va finir par se laisser convaincre par le projet Formigé. *(cf. « Le scénario 1945-1947 »)*

Sources : Archives municipales, R3-81 – R3-82

❶

5

L'hôtel Maurel de Pontevès (hôtel d'Espagnet), 38 cours Mirabeau *(occupé de nos jours par le tribunal de commerce)*, est acheté par la Ville avec un financement à part égale de l'université d'Aix-Marseille. Le propriétaire de l'immeuble 42 rue Victor Leydet souhaitait reprendre possession de sa maison. Il était également propriétaire de l'hôtel Maurel de Pontevès qu'il voulait vendre…

La décision municipale est prise le 26 juillet 1950, mais les travaux nécessaires retardent l'installation, qui est assurée en 1952.
Les procès-verbaux du conseil de l'université des 13 juillet 1950 ❶ et du 18 octobre 1952 ❷ donnent des informations sur les conditions de l'achat et de l'utilisation de l'immeuble, précisées dans une convention signée entre le recteur Blache et la Ville d'Aix-en-Provence, puis d'un avenant.

Mais ces locaux vont rapidement s'avérer insuffisants et, entre 1952 et 1974, les annexes vont se multiplier : d'abord dans un immeuble rue Mazarine, auquel vont s'ajouter la cité Abram, des préfabriqués autour de la cité Abram et *« même à Marseille »*, est-il écrit dans un article de presse.

Sources : Archives du rectorat

Procès-verbaux du conseil de l'université
❶ 13 juillet 1950
❷ 18 octobre 1952

❶

❷

6

Le rectorat actuel, place Lucien Paye, a été projeté, puis construit entre fin 1966 et fin 1974.
Le programme arrêté par le directeur des services administratifs et sociaux du ministère de l'Education nationale, le 26 novembre 1966 et révisé le 6 octobre 1970, prévoyait la construction de 5 560 m² de planchers – le projet approuvé le 13 février 1973 comporte en définitive 5 988 m², le supplément correspondant aux locaux techniques et à une extension du dépôt d'archives par voie d'utilisation d'un vide sanitaire – pour accueillir un effectifs de 293 fonctionnaires et agents.

En mai 1968 a été mise à l'enquête d'utilité publique la construction du rectorat.
La décision d'acquisition du terrain a été prise par arrêté du 17 juin 1971. Les marchés de construction ont été conclus le 27 février 1973. L'installation des bureaux commença le 2 décembre 1974.
Au vu des adresses mentionnées dans la correspondance, le recteur lui-même ne semble pas s'y être installé avant la mi-mars 1975 ; ses appartements se trouvaient au 6e étage.
Dans la nuit du 5 au 6 décembre 1975, un attentat faisait voler en éclats une partie du rez-de chaussée ❶.

Les dégâts causés par l'attentat

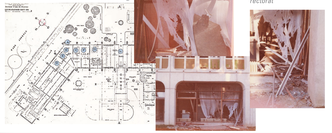

Sources : Archives du rectorat

Plans d'Aix à la fin du XVIIe siècle et au début du XIXe siècle
Archives départementales d'Aix